

Proposition de mensualisation

(Évaluation faite à partir des tarifs 2018 en attendant le vote des nouveaux tarifs)

Montant des frais de restauration concernant l'année scolaire 2018 – 2019 :

Régime		Montant annuel
Demi-pension :	4 jours : (sans le repas du mercredi)	430.00 €

- 9 mensualités aux dates suivantes :

Virement bancaire		DEMI-PENSION 4 jours
1	15 octobre 2018	48.00 €
2	15 novembre 2018	48.00 €
3	15 décembre 2018	48.00 €
4	15 janvier 2019	48.00 €
5	15 février 2019	48.00 €
6	15 mars 2019	48.00 €
7	15 avril 2019	48.00 €
8	15 mai 2019	48.00 €
9	15 juin 2019 (ajustement solde) (ajustement solde avec la dernière facture)	€

Moyens de règlement possibles :

- **Par chèque bancaire :** 8 chèques à établir. Ne faites pas le dernier : il vous sera demandé le solde avec la facture
- **Par virement bancaire :** (Suite à votre démarche auprès de votre banque joindre le justificatif délivré par celle-ci).

Collège Raymond BOUYER – St Hilaire de Villefranche
10071 17000 00001002606 29 - LA ROCHELLE
FR76 1007 1170 0000 0010 0260629 – TRPUFRPI

En cas de modification de régime, il ne sera pas établi de nouvel échéancier.
En cas de non respect de cette proposition, il n'y aura pas de renouvellement de mensualisation possible.

Partie à conserver

Année Scolaire 2018 – 2019

Partie à retourner

DEMANDE DE MENSUALISATION

NOM de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe :

NOM et Prénom du responsable :

Adresse complète du responsable :

RIB OBLIGATOIRE QUELQUE SOIT LE MODE DE REGLEMENT

Par virement bancaire

(joindre le justificatif de votre banque)

A St Hilaire,
Signature du responsable